



PHOTO : ALINE FOURNIER



nendazpanorama

N° 115 | AOÛT 2014

sommaire

NENDAZPOLITIQUE

Les comptes 2013 acceptés par l'Assemblée primaire..... 2

NENDAZENSEMBLE

Les informations de la rentrée..... 3
 20 ans d'échanges entre Nendaz et Gherla..... 13
 Le Canton propose son soutien aux jeunes..... 14
 Devenez marraines et parrains culturels..... 15
 L'aide à la famille versée automatiquement..... 16
 Tourisme : d'où viennent nos hôtes 16
 Les métiers du tourisme : moniteurs de ski..... 17
 Esprit nature : « Du respect... pas de déchets ! » 18

NENDAZRÉTRO

Une lettre du Tour de Romandie 1966 19

NENDAZBOUGE

La crèche du P'tit Bec bientôt agrandie 21
 Un grand bravo à Nadia Métrailler 22
 Crier « carton » comme les grands..... 23
 Nouveau site internet..... 23
 Le programme de l'Université populaire Printse..... 24
 L'ASPN pour les nuls..... 25

NENDAZPRATIQUE

Attention aux nids de guêpes..... 26
 Agenda 27

Édité par la Commune de Nendaz
 Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz



edito

par Olivier Crettenand

Voilà encore une année scolaire qui vient de s'achever ; délivrance pour certains, examens, devoirs et leçons aux oubliettes le temps d'un été ; tristesses passagères sans doute pour d'autres. Une année supplémentaire dans ce cycle très périodique de la vie. Ce moment de relâche est souvent synonyme de rassemblement en famille, des instants privilégiés pour profiter pleinement de la vie avec son entourage ou ses amis.

Bientôt, nous verrons les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire débiter et les différents stocks de crayons, feutres, gommes, plumiers, chaussures seront renouvelés. Ainsi, dès la rentrée du 18 août, les journées de toutes les familles se verront à nouveau rythmées par les horaires scolaires.

Dans cette édition du Nendaz Panorama, vous trouverez toutes les informations importantes pour la prochaine année scolaire : les horaires des classes, l'organisation des transports, la liste des enseignants et les contacts qui vous seront utiles tout au long de l'année et pour le bon déroulement de la prochaine rentrée. Des élèves d'une classe de 4^e primaire de la commune ont décrit et dessiné l'école de leurs rêves. Retrouvez quelques-unes de leurs réflexions au gré des pages de ce numéro.

Différents travaux d'aménagement sont en cours cet été à Haute-Nendaz,

afin de regrouper les deux classes enfantines aux pavillons de la cure. Ce déménagement permettra de rassembler tous les élèves de Haute-Nendaz sur un seul site, à proximité de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE). L'ancienne salle de gymnastique sera, quant à elle, transformée en salle de travaux manuels.

L'UAPE de Haute-Nendaz prendra possession dès la rentrée d'août de ses nouveaux quartiers au bâtiment des Gentianes. Ces locaux ont été réaménagés et rafraîchis dans le but d'augmenter la capacité d'accueil. Nous accordons toujours un souci particulier à la demande croissante de prise en charge des enfants et nous travaillons à maintenir une structure la plus efficiente possible et des locaux les plus adaptés aux normes en vigueur.

Les travaux de construction du nouveau centre scolaire d'Aproz ont bien débuté. Durant la prochaine année scolaire, les enfants des classes primaires resteront donc logés dans les bâtiments de l'ancienne école de Fey. Les enfants des plus petits degrés seront encore accueillis dans les pavillons temporaires à Aproz.

J'espère que vous aurez beaucoup de plaisir à lire cette édition du Nendaz Panorama et je vous souhaite, au nom de votre Conseil communal, d'agréables vacances estivales.

Olivier Crettenand,
 conseiller communal ■



créé et imprimé
 À NENDAZ



les comptes 2013 acceptés par l'Assemblée primaire

par Sonia Délèze

Les citoyens et les bourgeois de Nendaz étaient convoqués le 16 juin dernier à la salle de gymnastique du cycle d'orientation de Basse-Nendaz. A l'ordre du jour, l'approbation des comptes 2013.

Les comptes 2013 de la Municipalité se bouclent sur une situation positive, en nette amélioration par rapport aux prévisions budgétaires (voir fascicule des comptes 2013 distribué en tous-ménages en juin). Ils présentent un excédent de revenus de plus de 2,6 millions de francs, avec une marge d'autofinancement de 9,4 millions de francs.

Francis Dumas, président du Conseil communal, a souligné que le marché hydroélectrique était « très chahuté », ce qui pourrait avoir des impacts sur les collectivités vivant de cette manne. Pour lui, le mix de revenus de la Municipalité de Nendaz peut être envié car il assure une certaine sécurité. « Nous n'avons pas conclu beaucoup de forfaits fiscaux contrairement à d'autres

communes touristiques. Nous n'en dépendons donc pas », a-t-il assuré.

Les investissements en 2013 ont été plus importants que prévus par le budget, ce qui traduit de la volonté de la Municipalité d'améliorer les infrastructures existantes. « Nous avons profité des opportunités qui s'offraient à nous », a souligné Francis Dumas. Grâce à la bonne santé des finances communales et à des rentrées également plus élevées qu'attendues, il a ainsi notamment été possible d'acheter de nouveaux locaux pour le CMS, d'entreprendre la réfection de tronçons de routes et de financer la salle polyvalente de Haute-Nendaz. La construction de la nouvelle école d'Aproz va bon train et devrait se terminer à la rentrée 2015 comme annoncé.

Joël Germanier, en tant que représentant de l'organe de révision Alpes Audit SA, a recommandé d'approuver les comptes annuels, constatant que l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ; le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions en vigueur ; l'endettement net est considéré comme mesuré ; la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements et l'entretien avec le Conseil communal a eu lieu. L'Assemblée primaire a alors accepté les comptes 2013 à l'unanimité et sans débat. Elle en a fait de même pour les comptes 2013 de la Bourgeoisie qui présentent un excédent de charges de 251 francs.



L'Assemblée primaire, sur proposition du Conseil communal, a approuvé les comptes 2013. © Sonia Délèze



les nouveautés de la rentrée

par Marie-Cathy Constantin

Une direction commune des écoles de Nendaz et Veysonnaz a été créée. A Haute-Nendaz, l'immeuble du Praplan n'accueillera plus de classes. Enfin, les horaires des élèves en enfantine ont changé.

Direction intercommunale des écoles de Nendaz et Veysonnaz (DENV)

Au cours de l'année écoulée, les conseils communaux, les commissions scolaires et la direction des écoles ont œuvré à l'organisation d'une direction d'école intercommunale regroupant les communes de Nendaz et Veysonnaz.

Cette nouvelle direction assumera la gestion des établissements scolaires sur la base des compétences déléguées par l'autorité cantonale sur le point pédagogique et par l'autorité communale pour les tâches de proximité.

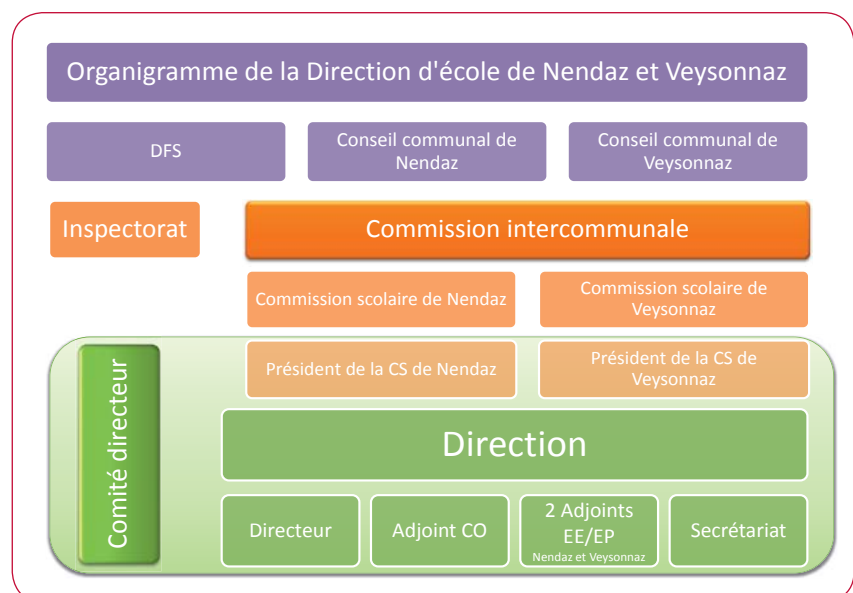
Elle se compose de :

- M. Bourban Claudy, directeur
- M. Fournier Antoine, adjoint pour le CO
- M^{me} Constantin M-Cathy, adjointe pour les classes enfantines et primaires
- M. Fournier Jérôme, adjoint pour les classes enfantines et primaires

La direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz deviendra effective à la rentrée d'août 2014.

Regroupement des classes enfantines de Haute-Nendaz

Pendant de nombreuses années, l'immeuble du Praplan a accueilli une classe enfantine. Il est vrai que sa situation en faisait une école de



proximité, agréable, à l'extérieur de tout, dans un milieu protégé. Mais, il s'agissait également d'une classe à l'écart, éloignée du centre scolaire et de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et d'une enseignante isolée qui ne pouvait pas compter sur la collaboration et l'aide de ses collègues.

Dès août, cette classe déménagera dans les bâtiments de la Cure. Cela permettra aux enfants de faire plus ample connaissance et favorisera un regroupement harmonieux de tous ces élèves lors de leur entrée en première primaire.

Afin que cela soit possible, la salle de bricolage déménagera dans l'ancienne salle de gymnastique du centre scolaire de Haute-Nendaz.

Horaire des classes enfantines

En date du 12 juin dernier, le Département de la formation et de la sécurité (DFS) a décidé de modifier le cadre légal concernant l'école enfantine. Il a diminué la dotation horaire généralement attribuée, passant de 1350 minutes par semaine à 1240 minutes. D'autre part, le temps d'accueil et de récréation est supprimé et remplacé par des activités complémentaires

affectées à des séquences d'enseignement face à des élèves de sa classe ou d'autres classes. Ces décisions nous ont contraints à réorganiser les horaires des classes enfantines.

Les horaires présentés dans l'encadré ci-dessous reflètent l'heure à laquelle les activités d'enseignement appren-

HORAIRE JOURNALIER DES CLASSES ENFANTINES

Pour Aproz, Haute-Nendaz et Basse-Nendaz

- Matinée : 09h10-11h25
- Après-midi : 14h10-16h25

Pour Baar

- Matinée : 09h10-11h40
- Après-midi : 13h30-16h00

tissage débutent et se terminent. Il est donc indispensable que les enfants soient dans la cour au moins 5 minutes plus tôt.

Dans chaque centre, un encadrement des élèves transportés est prévu, soit par le biais d'une extension des horaires d'ouverture de l'UAPE soit par l'attribution d'activités complémentaires aux enseignants.

Enseignement des langues

En ce qui concerne l'enseignement des langues à l'école primaire, la rentrée 2014-2015 marquera l'introduction :

- de 90 minutes d'anglais à la grille horaire des classes de 6^e primaire
- de nouveaux moyens d'enseignement pour les classes de 3^e primaire.

A savoir que les cours d'anglais en 5^e et 6^e primaire ainsi que les cours

d'allemand en 3^e primaire **seront obligatoirement dispensés par des enseignants ayant terminé leur formation langagière et obtenu la certification cantonale d'anglais et/ou d'allemand.**

Structure UAPE de Haute-Nendaz

Depuis deux ans, la structure de Haute-Nendaz a atteint sa capacité maximale ; des prises en charge ont été refusées par manque de places. Soucieuse de permettre à tout un chacun de bénéficier de cette offre, la Commune de Nendaz a réaménagé le sous-sol du bâtiment des Gentianes afin d'y accueillir l'UAPE.

La prochaine rentrée scolaire verra le déménagement de l'UAPE de Haute-Nendaz dans ses nouveaux locaux, ce qui permettra l'accueil de jusqu'à 36 enfants supplémentaires. ■

la réorganisation de l'école

par Marie-Cathy Constantin

Le projet d'organisation soumis au Service de l'enseignement par la direction des écoles prend en compte les impératifs fixés par le Département de la formation et de la sécurité suite à la mise en application d'un train de mesures d'économie.

Une réduction de 3% a ainsi dû être effectuée sur la base de la dotation de l'année scolaire 2013/14 alors que les effectifs n'ont pas diminué. L'organisation de notre école pour l'année à venir est basée sur les dotations suivantes accordées par le Département de la formation et de la sécurité (DFS) :

- Cycle d'orientation : 360 périodes
- Classes enfantines : 5,5 postes de 1240 min + 1035 min
- Classes primaires : 16 postes de 1485 min + 330 min
- Appui pédagogique intégré : 1890 min
- Soutien permanent : 360 min
- Cours d'AC&M : 12 cours
- Classes d'adaptation décentralisées : 22 périodes hebdomadaires

Pour l'année 2014-2015, il s'agira d'absorber la perte :

- de 20 périodes au CO
- d'un cours d'activités créatrices et manuelles (AC&M)
- de 210 min pour les généralistes non

titulaires (GNT)

- de 870 min de décharges de fin de carrière

Dans l'organisation des classes, les trois objectifs prioritaires que s'est fixés la direction sont :

- Le titulaire a un maximum de temps d'enseignement dans sa classe.
- Dans la mesure du possible, le nombre d'intervenants par classe est limité.
- Pour les temps partiels, les duos pédagogiques qui fonctionnent sont reconduits.

Par ailleurs, la direction a appliqué deux principes énoncés dans le courrier du DFS du 31 janvier 2014 :

- L'autonomie organisationnelle des établissements scolaires est renforcée. Les directions d'écoles sont compétentes pour trouver les solutions les plus adéquates.
- Toutes les solutions doivent être envisagées pour éviter les licenciements

et pour garantir l'employabilité du personnel actuellement en fonction.

Au regard des éléments exposés ci-dessus, six enseignants ont accepté volontairement une diminution du temps de travail et d'autres ont subi une diminution de leur temps de travail pour des raisons organisationnelles. Nous adressons un merci particulier aux enseignants concernés par des diminutions horaires pour leur collaboration et leur disponibilité au service de la jeunesse de notre commune.

Personnel enseignant

Au terme de l'année scolaire 2013-2014, Fournier Laura qui enseignait à Baar en qualité d'enseignante enfantine a renoncé à son poste sur Nendaz. Elle poursuivra son activité à Veysonnaz. Nendaz lui dit sa gratitude et lui adresse ses sincères remerciements pour sa contribution à la formation de la jeunesse. ■

organisation des classes enfantines et primaires

par Marie-Cathy Constantin

CENTRE SCOLAIRE DE HAUTE-NENDAZ

N° de téléphone

- Centre scolaire de Haute-Nendaz : 027 289 56 79
- Classe enfantine de la Cure, Fournier Danièle : 027 288 21 09
- Classe enfantine de la Cure, Rosales de la Rosa Annick : 027 288 21 10

Horaire des classes primaires

- Matin : 8h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30 à 16h30

Horaire des classes enfantines

- Matin : 9h10 à 11h25
- Après-midi : 14h10 à 16h25

- **1^{re} et 2^e enfantine (1H-2H)** : Fournier Danièle

- **1^{re} et 2^e enfantine (1H-2H)** : Rosales de la Rosa Annick

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin. Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée.

- **1^{re} primaire (3H)** : Carthoblaz Micheline et Délèze Murielle.

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le jeudi ou le vendredi après-midi toute l'année selon la liste transmise par les enseignantes de même que le mercredi matin à partir du 28 janvier 2015 (y compris).

- **2^e primaire (4H)** : Lang Anne

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mardi après-midi ou le jeudi après-midi toute l'année selon la liste transmise par l'enseignante, de même que le vendredi après-midi à partir du 23 janvier 2015 (y compris).

- **3^e primaire (5H)** : Theytaz Cécile

- **4^e primaire (6H)** : Fournier Patrice

- **5^e primaire (7H)** : Charbonnet Manu et Filliez Pierre-André

- **6^e primaire (8H)** : Genolet Gérard, Bourban Caroline et Filliez Pierre-André

- **Cours AC&M** : Conti Francine

- **Cours d'appui pédagogique intégré** : Genolet Marie-Cécile



CENTRE SCOLAIRE DE BASSE-NENDAZ

N° de téléphone

- Centre scolaire de la Biolette : 027 289 56 77

Horaire des classes primaires

- Matin : 8h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30 à 16h30

Horaire des classes enfantines

- Matin : 9h10 à 11h25
- Après-midi : 14h10 à 16h25

- **1^{re} et 2^e enfantine (1H-2H)** : Fournier Joëlle et Corbaz-Fournier Emmanuelle

- **1^{re} et 2^e enfantine (1H-2H)** : Hugo Véronique et Délèze Patricia

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin. Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée.

- **1^{re} primaire (3H)** : Glassey Marie-Antoinette et Clerc Anne

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année de même que le vendredi après-midi à partir du 30 janvier (y compris).

- **2^e primaire (4H)** : Broccard Eliane et Praz Marie-Cécile

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mercredi matin ou le vendredi après-midi toute l'année selon la liste transmise par l'enseignante de même que le lundi après-midi à partir du 2 février 2015 (y compris).

- **3^e primaire (5H)** : Délèze Marie-Danielle

- **4^e primaire (6H)** : Fournier Jeff, Glassey Simon et à déterminer

- **5^e primaire (7H)** : Theytaz Pierre, Bourban Caroline et Clerc Agnès

- **6^e primaire (8H)** : Clerc Agnès et Filliez Pierre-André

- **Cours AC&M** : Crettenand Simone et Conti Francine

- **Cours d'appui pédagogique intégré** : Fournier Raymonde

CENTRE SCOLAIRE D'APROZ

N° de téléphone

- Classe enfantine d'Aproz : 027 289 56 78

Horaire des classes primaires

- Matin : 8h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30 à 16h30

Horaire des classes enfantines

- Matin : 9h10 à 11h25
- Après-midi : 14h10 à 16h25

- **1^{re} enfantine (1H)** : Délèze Patricia
 - **2^e enfantine (2H)** : Bornet Patricia
- Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée.

- **1^{re} et 2^e primaire (3H-4H)** : Fournier Michel et Pitteloud Marie-Françoise
- Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le lundi après-midi toute l'année de même que le vendredi après-midi à partir du 23 janvier 2015 (y compris).

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année de même que le vendredi après-midi jusqu'au 19 décembre 2014 (y compris).

- **3^e et 4^e primaire (5H-6H)** : Bornet Alain et Glassey Simon
- **5^e et 6^e primaire (7H-8H)** : Lathion Fabienne et Guntern Céline
- **Cours AC&M** : Guntern Céline
- **Cours d'appui pédagogique intégré** : Genolet Marie-Cécile

CENTRE SCOLAIRE DE BAAR

N° de téléphone

- Centre scolaire de Baar : 027 289 56 76

Horaire des classes primaires

- Matin : 8h35 à 11h45
- Après-midi : 13h30 à 16h20

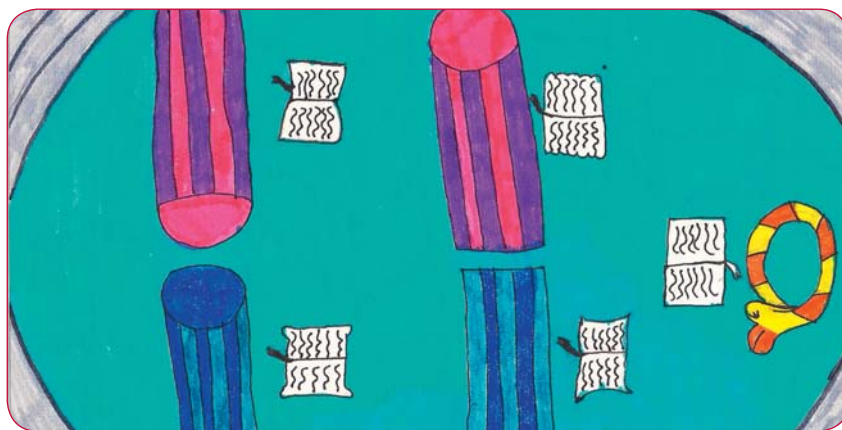
Horaire des classes enfantines

- Matin : 9h10 à 11h40
- Après-midi : 13h30 à 16h

- **1^{re} et 2^e enfantine (1H-2H)** : Délèze Fanny et Délèze Murielle
- Les élèves de 1^{re} et 2^e année enfantine ont classe les lundis et vendredis matin ainsi que les mardis et jeudis toute la journée.

- **1^{re} et 2^e primaire (3H-4H)** : Cordova Catherine
- Les élèves de 1^{re} et 2^e année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année de même que le vendredi après-midi à partir du 30 janvier (y compris).

- **Cours d'appui pédagogique intégré** : Fournier Raymonde



CATÉCHÈSE

Dans les classes primaires, les cours d'enseignement religieux seront assurés par : Fendrych Nadia, Palazzo Monique, l'abbé Bertelto Léonard, Glassey Jean-Philippe, Fendrych Martin.

REMARQUES PARTICULIÈRES

L'organisation des « activités complémentaires » pour les classes qui en disposent peut être faite de diverses manières : enseignement alterné, appui aux élèves en difficulté voire combinaison des deux, soutien pour les élèves allophones... Par décision du Conseil d'Etat, les titulaires des classes de 6^e primaire ainsi que les enseignants qui effectuent leur formation langagière en allemand ou en anglais bénéficient de demi-journées de décharges.

organisation du cycle d'orientation

par Claudy Bourban

CYCLE D'ORIENTATION À BASSE-NENDAZ

N° de téléphone

- CO : 027 289 56 70

Horaire des classes

- Matin : 7h55 à 11h30
- Après-midi : 13h50 à 16h20

Personnel enseignant titulaire

1C01 Dénériaz Marie-Paule
1C02 Lathion Caroline
1C03 Glassey Vinciane
2C01 Fournier Yvan
2C02 Wicky Michel
2C03 Bagnoud Pierre-Michel
3C01 Broccard Jacques
3C02 Fournier Antoine
3C03 Bollin Vincent

Professeurs spécialisés ou auxiliaires

Blanchard Valérie
Crettenand Annabelle
Clerc Benoît
Fournier Mireille
Fournier Thomas
Kunzi Christian
Maret Jean-Daniel
Praz Manu
Praz Maryline
Porcellana Muriel
Verstreppen Sébastien

Enseignement spécialisé

Fournier Antoine
Praz Maryline

Orientation scolaire

Dettwiler-Lorétan Isabelle
Tél. professionnel : 027 289 56 74
La permanence est assurée
le jeudi matin. ■



direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz (DENV)

par Marie-Cathy Constantin

Directeur

Bourban Claudy
Tél. prof. : 027 289 56 70
Tél. port. : 078 746 94 44

Adjointes pour les classes enfantines et primaires

Constantin Marie-Cathy
Tél. prof. : 027 289 56 74
Tél. port. : 079 779 58 42
Fournier Jérôme
Tél. prof. : 027 289 56 74
Tél. port. : 078 751 52 50

Adjoint pour le cycle d'orientation

Fournier Antoine
Tél. prof. : 027 289 56 72
Tél. port. : 079 295 02 62

Secrétariat

Arona Anne-Marie
Tél. prof. : 027 289 56 72

Une permanence est assurée les
matins de classe de 7h30 à 8h ainsi
que les lundis, mardis, jeudis et ven-
dredis de 13h30 à 16h30. ■



Liste des élèves

Les listes d'élèves des classes
enfantines, primaires et du cycle
d'orientation seront consultables
dès le mardi 12 août 2014 unique-
ment sur le site de la commune
de Nendaz à l'adresse www.nendaz.org.

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons
de maladie, de service militaire
ou autre, des enseignants doivent
être remplacés. Les personnes
intéressées par des remplace-
ments sont invitées à s'annoncer
auprès de la direction des écoles.

l'orientation scolaire et professionnelle

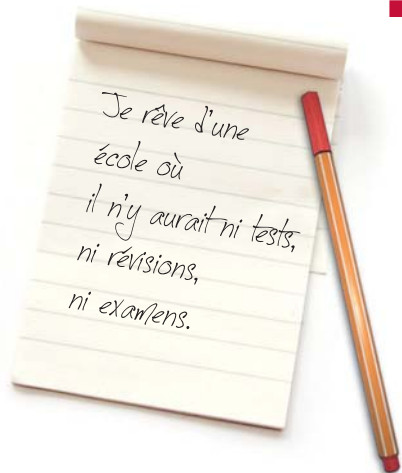
par Isabelle Dettwiler Lorétan, conseillère en orientation

La permanence de l'orientation scolaire et professionnelle (OSP) de Nendaz a pu compter sur l'engagement des professeurs du cycle d'orientation (CO) pour accomplir le suivi des élèves et en remercie ici chacun-e chaleureusement.

L'efficacité de tout processus ne réside-t-il pas dans l'excellence de la coordination entre chaque partenaire engagé dans ledit processus ? Le choix professionnel n'est rien d'autre qu'un processus de maturation individuel qui nécessite un cadre stable afin de permettre au jeune d'imaginer l'inconnu. L'école est un de ces cadre, la famille un autre et plus largement les départements concernés : enseignement et économie.

Briser l'indécision vocationnelle qui bloque souvent les démarches des jeunes vers la suite de leur parcours exige patience et confiance dans leur potentiel en sommeil. Le succès de ce lent travail nécessite des règles clairement établies, précisées longtemps à l'avance pour permettre la projection des élèves de 2^e et 3^e CO dans le « Et après ? ». Toutes les décisions qui touchent à ce « Et après ? » doivent, si l'on veut soutenir l'insertion, faire partie du cadre stable.

D'autre part, percevoir que les jeunes du CO n'ont pas encore pu, en ce début de l'âge bête, montrer toutes leurs qualités, permet de saisir la nécessité de conserver l'accessibilité de filières porteuses d'avenir. Peut-on imaginer des conditions d'admission échelonnées avec temps d'essai au secondaire II, qui tiendraient compte ainsi du potentiel non encore exprimé de notre jeunesse et ne pas gaspiller de futurs talents ?



CHOIX DES ÉLÈVES À NOTRE CONNAISSANCE

Parmi les 54 élèves en fin de scolarité obligatoire, 8 ont décidé de faire une 3^e CO sur place, et 5 vont vers une solution intermédiaire (stage de transition, semestre de motivation, classe pratique). Les places de préapprentissage et apprentissages choisies et trouvées à ce jour sont les suivantes :

Apprentissage dual : 19 élèves

Formation initiale en 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou formation initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédérale de capacité (CFC)

- 1 : Assistante dentaire
- 1 : Assistante en pharmacie
- 1 : Boucher
- 1 : Carrossier
- 1 : Coiffeuse
- 1 : Dessinateur en génie civil
- 2 : Electricien
- 1 : Employée de commerce
- 1 : Forestier bûcheron
- 1 : Gestionnaire du commerce de détail
- 2 : Mécanicien en maintenance (automobile)
- 1 : Mécanicien en maintenance (poids-lourd)
- 1 : Mécanicien sur machines de chantier
- 2 : Menuisier
- 1 : Paysagiste
- 1 : Praticien forestier

Apprentissage en école de métier : 10 élèves

L'école de commerce en fait partie car elle délivre après 4 ans d'étude une maturité professionnelle commerciale

- 1 : Ecole de commerce (EC) Sion,
- 4 : Ecole professionnelle service communautaire (EPSC)
- 3 : Ecole des métiers (EMVs) Sion, informaticien-ne
- 1 : Ecole de couture à Sierre
- 1 : Lycée technique de Bienne, horloger domaine rhabillage

Ecoles post obligatoires : 12 élèves

- 2 : Collège
- 3 : Ecole de culture générale (ECG) Sion, filières santé, social, pédagogique, artistique
- 1 : Ecole de culture générale de Brig
- 6 : Ecole pré-professionnelle (EPP), bases scolaires et poursuite du processus d'insertion

Il est important de soutenir les patrons qui font l'effort d'offrir cette première chance aux jeunes.

Que ces formations permettent à tous ces jeunes de contribuer à la bonne marche de la société et à leur bonheur.

le règlement en matière d'absences

par Marie-Cathy Constantin

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (voir encadré). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.

CE QUE DIT LA LOI

SECTION 3 : DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

Art. 9 Fréquentation des cours

1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire. Demeurent réservées les dispositions de l'article 28 de la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires pour suivre des leçons privées hors programme. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

Art. 10 Congés

1. Des congés individuels peuvent être accordés pour des motifs fondés :
 - a) par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
 - b) par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
 - c) par l'inspecteur, de dix à 27 demi-journées de classe effective ;
 - d) par le département au-delà de 27 demi-journées.
2. Les demandes sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la commission scolaire ou à la direction d'école. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.
3. Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
4. Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

Art. 11 Absences

1. En cas d'absence, le titulaire de classe est averti au plus tôt. Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à la maladie ou à un accident. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
2. Le titulaire de classe doit annoncer à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée.
3. Toute absence injustifiée est passible de sanction.



les structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin

Depuis quelques années, Nendaz compte 4 structures d'accueil pour écoliers situées à Aproz, à la Crettaz de Brignon, à Haute-Nendaz et à Basse-Nendaz (cantine du CO).

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

Adresse e-mail : uape@ecolenendaz.ch

N° de téléphone : 027 288 32 12. Tous les jours de 16h30 à 18h30.

Site internet : www.nendaz.org/uape



les mesures pour les élèves aux besoins spécifiques

par Marie-Cathy Constantin

Depuis de nombreuses années, des élèves aux besoins spécifiques sont scolarisés dans les classes de notre commune.

Lorsqu'un élève rencontre des difficultés dans ses apprentissages scolaires et/ou souffre d'un handicap, l'école s'adapte à ses besoins par le biais des différentes mesures précisées dans le concept cantonal de pédagogie spécialisée qui assure :

- le droit aux mesures particulières pour les enfants ayant des besoins particuliers,
- la qualité de la prise en charge,
- la coordination des mesures entre elles.

Cours d'appui

Les cours d'appui sont proposés aux élèves rencontrant des besoins particuliers (difficultés scolaires, comportement, motivation, responsabilisation, ...). La prise en charge, pendant les heures d'école, peut se faire individuellement, par petits groupes ou en classe.

Cours de soutien

Le soutien pédagogique est destiné aux élèves qui arrivent dans les classes de Nendaz et qui ne maîtrisent pas notre langue. Il est organisé durant les heures de classe sous la forme de cours intensifs de français et il dure en principe deux ans.

Aménagement

Cette mesure est destinée aux élèves au bénéfice d'un diagnostic (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, déficit d'attention, hyperactivité ou autre) attesté par un rapport de thérapeute et/ou de médecin. Le statut d'élève régulier est préservé et des aménagements prenant en compte les besoins de l'élève sont mis en place.

Redoublement

Cette mesure est prise lorsqu'un élève rencontrant des difficultés d'apprentissage n'obtient pas la note de 4 à la moyenne du premier groupe et/ou à la moyenne générale.

Programme adapté

Cette mesure est réservée aux élèves qui ont vécu un redoublement et qui sont malheureusement confrontés à un nouvel échec.

Mesures renforcées

Ces mesures accompagnent les enfants, avec de grandes difficultés d'apprentissage, pour lesquels un projet pédagogique individualisé (PPI) devient indispensable. Une enseignante spécialisée devient la référente. Elle aura comme tâche de veiller à ce que le PPI corresponde aux besoins de l'enfant et préparera

un matériel ou un travail adapté aux possibilités de l'élève.

Aide à la vie scolaire

Cette mesure est prévue pour les élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition de l'autonomie en milieu scolaire. Une personne accompagne l'enfant lors d'activités qui lui sont particulièrement difficiles, il pourra ainsi bénéficier d'une aide précieuse.

Aide pédagogique hors classe

L'aide pédagogique hors classe permet à l'élève en difficulté d'accomplir deux à trois fois par semaine ses devoirs et ses leçons avec une personne qui l'aide à organiser son travail, à trouver des stratégies pour mémoriser, à apprendre ses leçons, à comprendre les consignes et à réaliser ses devoirs.



un grand merci aux patrouilleurs

par Marie-Cathy Constantin

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre commune.

Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic. Les patrouilleurs scolaires, totalement béné-

voles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici

un grand merci pour leur dévouement sans faille.

plan de scolarité 2014-2015

par la commission Enseignement et Formation

2014

	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Lu	4 11 18 25	1 8 15 22 29	6 13 20 27
Ma	5 12 19 26	2 9 16 23 30	7 14 21 28
Me	6 13 20 27	3 10 17 24	1 8 15 22 29
Je	7 14 21 28	4 11 18 25	2 9 16 23 30
Ve	1 8 15 22 29	5 12 19 26	3 10 17 24 31
Sa	2 9 16 23 30	6 13 20 27	4 11 18 25
Di	3 10 17 24 31	7 14 21 28	5 12 19 26
	* 9	* 20	* 14

	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lu	3 10 17 24	1 8 15 22 29
Ma	4 11 18 25	2 9 16 23 30
Me	5 12 19 26	3 10 17 24 31
Je	6 13 20 27	4 11 18 25
Ve	7 14 21 28	5 12 19 26
Sa	1 8 15 22 29	6 13 20 27
Di	2 9 16 23 30	7 14 21 28
	* 18	* 12.5

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

Jours fériés à ne compter ni dans les congés ni dans les jours effectifs de classe

Journées école

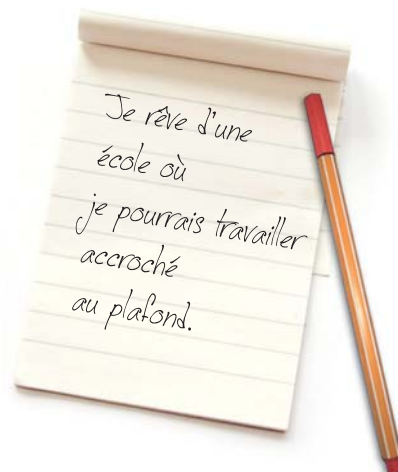
Demi-journées école

2015

	JANVIER	FÉVRIER	MARS
Lu	5 12 19 26	2 9 16 23	2 9 16 23 30
Ma	6 13 20 27	3 10 17 24	3 10 17 24 31
Me	7 14 21 28	4 11 18 25	4 11 18 25
Je	1 8 15 22 29	5 12 19 26	5 12 19 26
Ve	2 9 16 23 30	6 13 20 27	6 13 20 27
Sa	3 10 17 24 31	7 14 21 28	7 14 21 28
Di	4 11 18 25	1 8 15 22	1 8 15 22 29
	* 18	* 13.5	* 19

	AVRIL	MAI	JUIN
Lu	6 13 20 27	4 11 18 25	1 8 15 22 29
Ma	7 14 21 28	5 12 19 26	2 9 16 23 30
Me	1 8 15 22 29	6 13 20 27	3 10 17 24
Je	2 9 16 23 30	7 14 21 28	4 11 18 25
Ve	3 10 17 24	1 8 15 22 29	5 12 19 26
Sa	4 11 18 25	2 9 16 23 30	6 13 20 27
Di	5 12 19 26	3 10 17 24 31	7 14 21 28
	* 14.5	* 16	* 12.5

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire **167**



horaires des transports scolaires

Enfantines et primaires	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
HAUTE-NENDAZ								
Station	0815		1156		1300		1649	
Village	0820		1151		1308		1644	

BASSE-NENDAZ (pour les élèves de Saclentse, Beuson, Sornard, Fey et Condémines + Baar et Brignon 4P-5P-6P)

BAAR (pour les élèves de la rive droite de 1E, 2E, 1P, 2P, 3P)

La Rinde	0755		1147		1255			1642
Saclentse	0800		1142		1302			1637
Sornard	0805		1156		1305			1651
La Poya	0810		1140		1310			1640
Basse-Nendaz (cour)	0815		1135		1315			1635
Condémines	0755		1155		1300			1655
Moralla	0805		1155		1305			1655
Fey	0810		1150		1310			1650
Basse-Nendaz (cour)	0825		1135		1325			1635
Baar	0800	0825	1147	1147	1255	1327	1621	1652
Brignon	0805	0820	1143	1152	1300	1320	1626	1645
Bioleys				1155				
Beuson	0810	0818	1140		1305			1642
Basse-Nendaz	0816	0816	1135		1312			1635

FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON, DE COR ET D'APROZ)

Bieudron	0750		1200		1250		1700	
Cor	0750		1200		1250		1700	
Aproz	0800		1200	1200	1300		1650	1700
Fey	0810		1150	1150	1310		1640	1650

Cycle d'orientation	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↓	↑		↓	↓	↑	
HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ								
Nendaz-Station		0720	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0727	1151			1334	1644	
Sornard		0729	1149			1338	1642	
Saclentse	0732		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0739	0739	1139		1321	1345	1632	

LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ

Les Condémines		0730	1153		1310		1655	
Moudonne		0735	1144		1334		1638	
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630	

Baar - Basse-Nendaz

Baar		0736	1139		1330		1638	
Brignon		0741	1136		1335		1635	
Beuson		0745	1134		1338		1633	
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630	

COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ

Bieudron		0715	1205		1305		1705	
Aproz		0725	1152		1320		1647	
Fey		0736	1143		1331		1638	
Basse-Nendaz		0745	1135		1340		1630	

Cor		0705	1155	MERCREDI	1305		1705	
Route de Cor			1150	MERCREDI				
Aproz		0722		MERCREDI	1320		1655	

CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ

Clèbes		0735	1150		1325		1645	
Veysonnaz		0740	1145		1330		1640	
Basse-Nendaz		0750	1135		1340		1630	

vingt ans d'échanges entre Nendaz et Gherla

par Sonia Déléze

En 1994, une association est créée dans notre commune pour venir en soutien à la population de cette ville roumaine et des villages voisins. Depuis, la situation a changé dans ce pays de l'est, mais les liens d'amitié se sont maintenus.



De gauche à droite: Gilbert Glassey, fondateur de l'association Nendaz-Gherla, Pascal Praz, président actuel de l'association, Francis Dumas, président du Conseil communal, et Marius Sabo, maire de Gherla. ©DR



Le son des cors des Alpes a retenti à plusieurs reprises en Roumanie. De gauche à droite: Gérard Devènes, Nathalie Monory et Antoine Devènes. ©DR

C'est également en 1994 qu'une association a vu le jour à Gherla pour gérer sur place les dons. Depuis, il ne s'est pas passé une année sans que des Nendards fassent le voyage vers Gherla. La nature de l'aide apportée, elle, a, par contre, changé. Les convois amenaient au début des années 90, des biens de première nécessité (colis alimentaires, habits) à une population manquant de tout et fortement touchée par des années de communisme puis par la Révolution.

Aujourd'hui, les actions entreprises contribuent à améliorer le quotidien de manière plus ciblée: création d'une classe de mécanique (1998), installation d'une classe d'informatique dans un lycée (2000) et transport, à plu-

sieurs reprises de matériel scolaire, mise en place d'un centre de soins à domicile dont les locaux avaient été financés par l'Union européenne (2005) ne sont que des exemples parmi tant d'autres. «Vue de l'extérieur, la ville de Gherla a beaucoup évolué. Mais je ne suis pas sûr que les gens vivent beaucoup mieux. Les salaires sont bas et la vie relativement chère. Le litre d'essence est même plus onéreux que chez nous.»

Peu à peu, les liens se sont renforcés, laissant place à de véritables échanges. Un pacte d'amitié a été signé en 1999 par les deux Communes et les deux associations. Des délégations de Gherla sont déjà venues à différentes occasions dans notre contrée,

ajoutant une dimension de partage culturel à ce partenariat. Des groupes folkloriques et des chorales roumaines ont ainsi donné plusieurs fois des représentations dans notre région. Et un prix «Nendaz» a été créé pour récompenser les meilleurs élèves des cours de français du lycée de Gherla.

L'association Nendaz-Gherla participe actuellement au projet «Pompier» d'Opération Villages Roumains - Suisse. L'objectif final: la création de six centres régionaux d'incendie et de secours à travers tout le pays. Une délégation de Nendaz s'est déplacée en Roumanie au début du mois de juillet (voir encadré). Elle emmenait avec elle un camion offert à un village voisin de Gherla. ■

ET AUJOURD'HUI...

Les 20 ans des associations Nendaz-Gherla ont dignement été fêtés. Près de 30 Nendards, dont huit conseillers communaux, se sont rendus en Roumanie au début du mois de juillet. Ils étaient accompagnés de trois joueurs de cor des Alpes. Une cérémonie a été organisée pour marquer cet anniversaire. Ils ont participé à l'inauguration du nouveau mécanisme de l'horloge de la cathédrale arménienne, remise en fonction grâce au soutien de l'Ambassade de Suisse à Bucarest et du Swiss Sponsors'Fund. Du matériel a été remis à la maison de retraite et à la prison de la ville.

Une cinquantaine de Roumains ont assisté au Valais Drink Pure Festival dans le cadre des 20 ans de l'Association Nendaz-Gherla. Ce festival de cor des Alpes était l'occasion rêvée de faire découvrir à la délégation de Gherla nos traditions et notre folklore. Les Roumains ont aussi un instrument ancestral, proche de notre cor des Alpes: le tulnic. Leurs points communs? Leurs traces remontent à la nuit des temps; ils étaient utilisés à la base comme moyen de communication, ils sont fabriqués en bois et leurs sons résonnent encore aujourd'hui lors de manifestations et de fêtes populaires. Cinq joueuses de tulnic ont participé au concours FUN du Valais Drink Pure Festival.

le Canton propose son soutien aux jeunes

par Sonia Délèze

L'Etat du Valais alloue toutes les années 250 000 francs à des projets émanant de jeunes. Tous les 16-25 ans de Nendaz étaient invités le 16 mai dernier à une séance d'information. Peu ont cependant fait le déplacement. Conditions à remplir et démarches à suivre pour obtenir une aide financière leur ont été présentées.

Depuis 2001, date à laquelle son poste de délégué cantonal à la jeunesse a été créé, Paul Burgener part à la rencontre des jeunes. Il s'est ainsi déjà rendu dans plus de cent communes valaisannes et il s'agissait, à la mi-mai dernier, de son quatrième passage à Nendaz. Chaque année, il dispose d'une enveloppe budgétaire d'un quart de millions de francs. « Les jeunes doivent savoir que les autorités ne sont pas là que pour mettre des amendes et réclamer des impôts, mais aussi pour les encourager », a souligné Paul Burgener.

Pour prétendre à cette manne, un projet doit être à la fois initié et mené par des personnes âgées de 12 à 25 ans, poursuivre un but non lucratif et présenter un budget réaliste basé sur des revenus réels garantis. Sont également écartés de ce programme les voyages, les camps de vacances et les formations. Plus de 900 projets ont ainsi déjà été soutenus, que ce soit dans le domaine de la musique et de l'art (enregistrement de CD, mur de graffiti, ...), de la création d'infrastructure (skate park, local de jeunes, ...), de l'humanitaire et du social ou encore de l'organisation de cours à des fins non professionnelles.

Plus qu'une aide financière

Le délégué à la jeunesse ne se contente pas de proposer une aide financière aux jeunes. Il les coache pour que leur



Paul Burgener, délégué cantonal à la jeunesse, a pour mission d'aider les jeunes à réaliser des projets qui leur tiennent à cœur.

idée prenne corps. Il aborde différents points, en cinq séances, avec ceux qui se lancent dans un projet : définition des objectifs, analyse des risques, mise sur papier d'un règlement et élaboration d'un budget. Il prépare avec eux un dossier à présenter à la commission cantonale des jeunes. C'est ensuite cette instance, dont les douze membres sont originaires des quatre coins du Valais et sont pour moitié âgés de moins de 30 ans, qui décide ensuite de leur octroyer ou non un soutien et qui en fixe le montant.

Pour Paul Burgener, les jeunes se voient ainsi offrir l'opportunité d'occuper leur temps de manière active et positive : « Ils apprennent ce qui n'est pas enseigné à l'école, comme la gestion d'une association avec les joies mais aussi les frustrations inhé-

rentes à cette tâche. Ils sont aussi confrontés à la nécessité de trouver des compromis. »

Ce que veulent les jeunes

« Que faut-il selon un jeune comme toi pour rendre ton village attractif ? » Paul Burgener a adressé cette question à chaque jeune présent ce soir-là. Plusieurs représentaient la Jeunesse de Fey qui cherche actuellement un local et espère pouvoir peut-être aménager son quartier général dans une partie de l'école de Fey qui perdra bientôt sa fonction première. Paul Burgener les a incités à se tourner dans un premier temps vers la Commune, propriétaire du bâtiment, et de revenir vers lui une fois les autorisations nécessaires obtenues. Des fonds pourraient ensuite leur être attribués pour équiper au mieux leur local.

Une fille s'imaginait plutôt dans le domaine artistique. Monter une exposition, ouvrir un atelier, écrire un livre ou une mettre en scène une pièce de théâtre, autant d'actions qui peuvent être soutenues par la commission cantonale des jeunes, lui a précisé Paul Burgener. Enfin, certains ont évoqué l'idée d'un trampoline à la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz, alors que d'autres souhaitent créer une Jeunesse nendette, à l'instar de ce qui avait été mené avec succès à Veysonnaz (voir l'encadré).



CE QUI EST DÉJÀ PROPOSÉ AUX JEUNES NENDARDS...

« Divers efforts ont déjà été consentis pour soulager le porte-monnaie des parents et de leurs grands enfants ». Michel Fournier, président de la commission communale « Jeunesse et formation professionnelle », a présenté les diverses actions déjà mises en place pour soutenir les jeunes de la commune. Comme tout un chacun, ils tirent bénéfice des subventions accordées aux sociétés locales, tout comme ils peuvent prendre part aux nombreuses activités proposées par Nendaz Sport. Plusieurs apprentis et étudiants profitent de cours d'appui gratuits. La Commune et l'Etat du Valais participent financièrement à l'achat d'un abonnement de transports publics pour ceux qui suivent une formation loin de chez eux. Des subventions pour les soins dentaires sont également allouées. Un lunabus circule le samedi soir à un tarif fort intéressant pour l'utilisateur...

Beaucoup ont manqué à l'appel

Douze jeunes ont répondu à l'invitation de la Commune, alors que 710 lettres avaient été envoyées. Est-ce à dire que les jeunes sont satisfaits de ce qui leur est proposé en termes d'infrastructures et d'activités? Cette question reste ouverte. Grand nombre d'adolescents et de jeunes adultes sont membres d'une société ou d'un club qui porte les couleurs nendettes; d'autres profitent du réseau Nendaz Sport. Autant de possibilités de partager avec d'autres sa passion pour la musique, l'art ou une activité physique qui répond certainement déjà à bien des attentes. «Si projets il y aura, ils doivent maintenant venir de vous. Parlez-en autour de vous», a conclu Michel Fournier, président de la commission communale «Jeunesse et formation professionnelle».

Plus de renseignements sur le site www.j4u.ch

LE BON EXEMPLE DONNÉ PAR VEYSONNAZ

Une séance d'information, en tout point semblable à celle mise sur pied à Nendaz, avait été organisée à Veysonnaz en avril 2013. Elle s'était révélée très fructueuse. 35 jeunes étaient présents, tous motivés à monter un projet commun. A la fin de la soirée, ils s'étaient décidés pour une association de jeunes et un comité avait déjà été formé. Une année plus tard, le bilan semble très positif: «La jeunesse Barloukette», comme elle s'est nommée, a tenu un stand durant la fête du village de Clèbes pour se faire connaître, a organisé sa première soirée «La Nuit du Creux de Janvier» et, preuve de sa volonté de participer à la vie de la commune, a mis sur pied une chasse aux œufs pour les plus petits à Pâques.



De gauche à droite: Michel Fournier, conseiller communal et président de la commission «Jeunesse et formation professionnelle», Karine Devènes, membre de cette commission, Freddy Fournier, chef du service social et secrétaire de cette commission, Gilles Briguet, membre de cette commission.

devenez marraines et parrains culturels

par Mélanie Mc Krory



Le Conseil d'Etat valaisan a adopté en septembre 2013 un programme d'intégration cantonal. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le projet «Cohabiter», qui propose notamment aux locaux de devenir des parrains et marraines culturels. Leur rôle? Faire bon accueil aux nouveaux arrivants et faciliter leur intégration au sein de notre communauté.

«Cohabiter» a lancé en 2012 un processus de réflexion réunissant tous les acteurs de l'intégration (nouveaux arrivants, communes, PME et associations). Au cœur de ce projet, dont l'aboutissement est prévu en 2015, trois grands thèmes: l'accueil et l'information des nouveaux arrivants, la sensibilisation de la population, des administrations, des élus et du monde économique aux questions de cohabitation et d'intégration ainsi que l'encouragement à vivre ensemble.

Des personnes de contact

«Cohabiter» vise à améliorer l'accueil des nouveaux arrivants dans leur commune, à faciliter leur intégration dans un nouvel environnement et leur participation à la vie sociale. Le but est également de simplifier l'accès aux services administratifs. Le partage, les échanges, les rencontres renforcent le tissu social de la commune

et le «vivre ensemble». Dans ce cadre la commune de Nendaz recherche des personnes intéressées par les questions d'intégration et souhaitant offrir un soutien aux nouveaux arrivants en devenant marraine ou parrain culturel.

La marraine ou le parrain culturel est la personne de contact pour tout nouvel arrivant venant s'installer dans notre commune. Il/elle a pour rôle de répondre à ses demandes et le cas échéant de l'orienter correctement. Il/elle lui permet de découvrir la commune, ses coutumes, ses habitants, ses institutions etc., et de faciliter ainsi son intégration dans la vie sociale de notre commune.

Pour mener à bien leur mission, les bénévoles recevront une formation de base dès septembre 2014. Elle abordera, en trois sessions d'un jour et demi des thématiques comme le fonc-

tionnement des institutions et la communication interculturelle. De plus, les marraines-parrains bénéficieront d'un encadrement leur permettant d'évoquer des problématiques particulières rencontrées dans leur nouvelle fonction.

Pour en savoir plus visitez le site de la commune de Nendaz www.nendaz.org ainsi que le site www.cohabiter.org.

Inscriptions et renseignements

- Michel Fournier
Conseiller communal et délégué à l'intégration
michel.fournier.cor@netplus.ch
079 302 36 11
- Mélanie Mc Krory
Coordnatrice pour la commune de Nendaz
melanie.mckrory@nendaz.org
027 289 56 03 (les mardis et mercredis uniquement)

l'aide à la famille versée automatiquement

par Sonia Délèze

Depuis 2012, la Commune de Nendaz octroie, une fois par année, à chaque famille habitant sur son territoire, 350 francs par enfant de moins de 18 ans.

Aucune démarche n'est nécessaire pour se voir attribuer cette aide. Ceux qui l'ont déjà touchée en 2013 la recevront d'office entre le mois d'octobre et le mois de novembre 2014. Pas besoin de remplir un quelconque formulaire: votre dossier est mis à jour automatiquement; si vous avez vécu la naissance d'un nouvel enfant avant le 31 juillet 2014, il sera automatiquement pris en compte. Une lettre sera seulement envoyée aux nouveaux arrivants pour qu'ils fournissent leurs coordonnées bancaires en vue du versement. L'année dernière, 583 ménages ont bénéficié de cette aide. La Commune comptait alors 1078 enfants mineurs.



Cette aide de 350 francs s'inscrit dans la politique familiale de l'Exécutif communal, soucieux d'alléger la charge financière des ménages avec enfants. ©Aline Fournier

d'où viennent nos hôtes

par Nendaz Tourisme

Durant l'année touristique dernière, nos hôtes sont arrivés de 53 pays différents. Les Suisses sont, par contre, les plus nombreux à posséder des résidences secondaires.

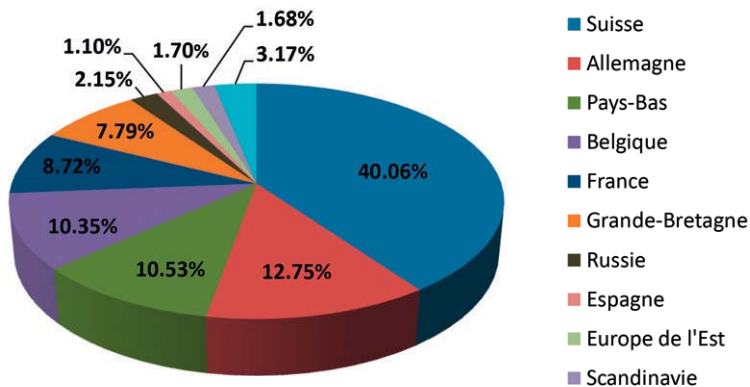
Les Allemands, les Néerlandais, les Belges, les Français et les Anglais, constituent, dans cet ordre, la plus grande partie de notre clientèle étrangère en ce qui concerne les nuitées commerciales. Cette diversification des pays d'origine de nos hôtes

explique la progression positive de Nendaz ces douze dernières années. Elle est le fruit de nombreuses activités promotionnelles.

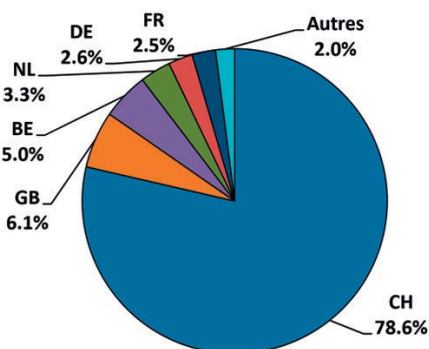
Notre destination compte 4'498 logements considérés comme des rési-

dences secondaires de vacances. Près de 8 propriétaires de résidences secondaires sur 10 sont suisses: parmi eux, 73.5% vivent dans la partie francophone de notre pays; les autres viennent essentiellement du «triangle d'or» Berne/Bâle/Zurich.

Nationalité des clients pour les nuitées commerciales 2012-2013



Nationalité des propriétaires de résidences secondaires 2012-2013



les métiers du tourisme: moniteur de ski

par Sonia Délèze

Tout l'hiver, ils partagent leur savoir-faire en matière de glisse. En contact direct avec nos hôtes, les moniteurs de ski sont des acteurs centraux du tourisme hivernal à Nendaz.

Les moniteurs de ski ont un métier plus varié qu'il n'y paraît. Ils sont amenés, selon leurs compétences, à enseigner différentes disciplines : le ski et le snowboard bien sûr, mais aussi le télémark, le ski de fond, le freestyle et le freeride. Ils donnent des cours privés ou collectifs, pour des skieurs de 2,5 à 99 ans et de tous les niveaux, du débutant à l'expérimenté. Ils sont aussi en quelque sorte « les ambassadeurs de la station » aux yeux de Génika Hulliger (voir encadré), directeur de l'Ecole suisse de ski de Nendaz : « Ce sont eux qui passent souvent le plus de temps avec un touriste. Ensemble, ils parlent de glisse, mais aussi de bien d'autres sujets. Le vacancier demande souvent des conseils sur les activités en station, veut connaître le nom d'une montagne ou en savoir plus sur notre patrimoine. » Si un moniteur de ski sait établir une relation chaleureuse avec ses clients, il sera sûrement remis à contribution l'année suivante.

Problème de recrutement

Il est donc intéressant, pour nos hôtes comme pour les écoles de ski, que les moniteurs soient originaires de la région. D'autant qu'un local ne rencontre pas de problème de logement. « Seulement 50% de notre personnel est d'ici », déplore Génika Hulliger. Entre 200 et 250 moniteurs sont engagés chaque hiver à Nendaz, (environ 100 pour l'Ecole suisse de ski, dont 25 à la saison). « Nous engagerions plus de monde, s'il y avait plus de candidats. Nous devons parfois refuser des clients durant les périodes de grande activité », souligne Génika Hulliger.

Job idéal pour les étudiants

Sont recherchés surtout des auxiliaires, notamment pour les booms de Noël et de carnaval. Un petit job idéal pour les étudiants en vacances à ces dates. « Le travail est agréable et bien payé », affirme le directeur de l'Ecole suisse de ski de Nendaz. Et de préciser que l'ambiance au sein de l'équipe est excellente : « Nous nous retrouvons

GÉNIKA HULLIGER EN QUELQUES MOTS

Son parcours

Mis sur les lattes dès son plus jeune âge, il goûte même à la compétition jusqu'à ses 17 ans. Il faut dire que ses parents alémaniques se sont installés à Veysonnaz avant sa naissance pour travailler tous deux à l'Ecole suisse de ski. Peu avant sa majorité, il prend une année sabbatique durant laquelle il gagne quelques sous en devenant moniteur de ski. Un job qu'il reprendra chaque hiver en parallèle à ses études.

Son expérience

Un master en biologie en poche, il cherche son premier emploi. La vie lui réserve une belle surprise : lui si passionné par les sports de neige devient, à 24 ans, directeur de l'Ecole suisse de ski de Nendaz, en septembre 2013. Un joli challenge qui ne lui a pas été confié par hasard : outre son expérience de moniteur de ski, il avait suivi, toujours en marge de son parcours universitaire, une formation de professeur de sports de neige, puis d'expert Swiss Snowsports, tout en obtenant également un papier pour enseigner le télémark.

Ce qu'il aime dans ce métier

Il apprécie pouvoir travailler au grand air et allier une de ses grandes passions avec son job. Il aime également partager son savoir-faire : « C'est génial de voir un débutant qui n'avait jamais mis les skis auparavant vous suivre à la trace au bout d'une semaine. » Il est également touché par les rencontres et la nostalgie de ses clients au moment de leur départ. Aujourd'hui, en tant que directeur, il met un point d'honneur à être le plus souvent possible sur le terrain pour garder ce contact avec nos hôtes et il continue d'enseigner, en tant que formateur ou parfois de « joker » en haute saison.



La bonne ambiance règne au sein de l'équipe des moniteurs de ski. ©Augustin Del Pero

pour les séances du personnel, mais aussi, de manière bien plus informelle, pour manger ensemble à midi, le soir pour l'après-ski ou lors de nombreuses sorties. D'ailleurs nos moniteurs nous sont fidèles. 80% d'entre eux reviendront l'année prochaine.»

Qualités requises

S'il faut évidemment savoir skier pour devenir moniteur, nul besoin d'être un expert selon Génika Hulliger: « Les postulants passent un test. Nous leur attribuons ensuite des groupes en fonction de leur niveau. Certains ont une grande maîtrise technique, d'autres un excellent feeling avec les tout-petits. » Savoir le français est une condition sine qua non, la connaissance d'autres langues constituant un atout. Avoir le sens du contact et l'esprit d'équipe, être tonique et pas trop timide sont des qualités appréciées. Faire preuve de flexibilité s'avère indispensable. Les plannings, consultables sur internet en tout temps par les moniteurs, sont rédigés de semaine en semaine, et même de jour en jour en ce qui concerne les cours privés. Enfin, l'âge minimal a été fixé à 16 ans. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation préalable (voir encadré).

DEVENIR MONITEUR DE SKI

Il existe une formation officielle de professeur en sport de neige délivrée par Jeunesse+Sport et par Swiss Snowsports. Mais en Suisse, rien n'oblige à l'avoir suivie pour exercer le métier de moniteur de ski. Elle permet cependant de prétendre à un salaire plus élevé. Elle n'est en tout cas pas un prérequis demandé par l'Ecole suisse de ski de Nendaz. « Nos moniteurs auxiliaires suivent une formation interne gratuite de deux à trois week-ends, tandis que nos saisonniers se forment durant deux semaines. Les tout nouveaux moniteurs participent également à un stage de cinq jours consistant à suivre un professeur en fonction. Le stage est accessible dès 15 ans.»

Pour plus d'informations

Ecole Suisse de ski Nendaz, Route des Ecluses 6, 1997 Haute-Nendaz
027 288 29 75 ou 076 569 39 42
info@skinendaz.ch / www.skinendaz.ch



L'Ecole suisse de ski de Nendaz propose des cours aux enfants dès 2,5 ans.

©Augustin Del Pero

esprit nature : du respect...pas de déchets!

communiqué de presse de l'Union suisse des paysans

Les détritres jetés ou abandonnés sans le moindre scrupule le long de routes et de chemins les plus fréquentés rendent la vie difficile aux familles paysannes.

C'est par sacs entiers que les agriculteurs doivent ramasser des emballages d'aliments ou de boissons et de paquets de cigarettes vides avant de pouvoir effectuer le fauchage des prés ou la récolte des champs. La collecte des déchets prend du temps et engendre des coûts. Lorsqu'ils se retrouvent dans des cultures destinées à l'affouragement ou fournissant de la litière pour le bétail, ces corps étrangers solides mettent en péril la santé des animaux et endommagent les machines agricoles.

Comme le problème des déchets sauvages prend aussi toujours plus d'ampleur à la campagne, l'Union suisse des paysans (USP) a lancé, l'année dernière, une campagne pour combattre ce phénomène en collaboration avec la Communauté d'intérêts (CI) pour un monde propre. Toute une panoplie d'outils de sensibilisation a été mise en place (panneaux, affiches, brochures). Leur slogan : du respect... pas de déchets! Un message à garder dans le coin de nos têtes lors de nos balades...





une lettre du Tour de Romandie 1966

par Nadine Fournier

Nous souhaitons vous faire découvrir des aspects méconnus de notre commune au travers de lettres fictives inspirées de faits réels.

Sources

- Le Nouvelliste du 12 et 13 mai 1966
- www.alpiq.com

Haute-Nendaz, le 12 mai 1966

Mon très cher oncle,

Me voici à Nendaz pour de nouvelles aventures. Avec mes amis, nous logeons à l'hôtel le Mont-Calm. Bien qu'il soit décentré, il est très confortable. Le propriétaire, Séraphin Fournier, nous a raconté que lors de son ouverture, l'hôtel rencontra un bref succès de 10 jours. Il décida donc de faire sa valise et d'aller faire du porte à porte dans différentes agences de voyage parisiennes, belges et hollandaises. Pari réussi puisque l'hiver d'après, l'hôtel était plein à craquer !

Hier, avec mes amis nous sommes montés jusqu'au barrage de Cleuson. Nous nous sommes rendus à Siviez en voiture, puis nous avons effectué le reste de la ballade à pied. Impossible de tricher à l'aide des remontées mécaniques car dans cette région, nous trouvons uniquement des téléskis. Après plus de 3 heures de marche, nous avons atteint notre but et la récompense fut belle car le paysage est grandiose. Il était dommage de ne pas avoir d'appareil photo couleur. M. Fournier m'a expliqué que la construction du barrage n'avait pas été simple et pas uniquement à cause du gigantisme du chantier. A la base, le barrage devait être de type « gravité-évidé à contrefort ». Les autorités fédérales s'y sont opposées car ce modèle de barrage ne résisterait pas à un bombardement. En effet, suite à la destruction de deux barrages en Allemagne durant la guerre et à des expertises scientifiques, la construction d'un barrage résistant aux bombardements est exigée ! S'en est suivie une bataille juridique de plusieurs années. Le problème fut résolu avec un ajout de 100'000 m³ de béton ! La construction fut terminée en 1950, avec une année de retard.



Cet après-midi, nous avons assisté à l'arrivée du Tour de Romandie. C'est la première fois que la station nendette accueille cette épreuve, espérons que ça ne soit pas la dernière. Le Nouvelliste d'aujourd'hui, lançait un appel aux spectateurs afin qu'ils se rendent assez tôt à l'arrivée pour des questions de sécurité. L'appel a été entendu car il y avait foule et nous avons dû jouer des coudes afin d'avoir une bonne place.

L'étape du jour reliait Nyon à Haute-Nendaz. Les cyclistes ont longé la plaine du Rhône jusqu'à Sion puis ont gravi la côte de Nendaz. Nous avons d'abord vu passer la caravane avec quelques voitures publicitaires puis ce fut au tour des athlètes accompagnés par 4 motards. La victoire est revenue au français Paul Gatty. Le suisse Rolph Maurer a terminé à une très belle quatrième place. J'ai dû attendre plus de 5 minutes avant de voir arriver mon idole, l'italien Gimondi, qui ne devait pas être dans un bon jour.

Je reviendrai en Valais en juillet pour applaudir les coureurs du tour de France qui emprunteront le col de la Forclaz pour se rendre à Chamonix et vous êtes cordialement invités à m'accompagner.

Je vous embrasse.

Votre nièce



Les gars qui sont sur ce vieux tacot sont vraiment gonflés!



Les derniers kilomètres sont meurtriers, mais Gatty est à son aise, après Basse-Nendaz.



la crèche du P'tit Bec bientôt agrandie

par Sonia Délèze

Une annexe sera construite à côté du bâtiment existant, qui lui, sera complètement rénové. Davantage d'enfants pourront ainsi être accueillis dans des locaux plus spacieux et aménagés avec grand soin.

Le chalet occupé aujourd'hui par la crèche a été construit en 1987 par l'Ecole suisse de ski. A la base, il abritait une garderie réservée à la progéniture des touristes. C'est en 1999 qu'a été créée l'association «des Ateliers du P'tit Bec» qui exploite depuis ce lieu d'accueil de la petite enfance dédié aux petits Nendards.

Les locaux, tout comme les installations, datent donc de près de trente ans. Ils ne répondent plus aux standards et aux besoins actuels. Un agrandissement et une refonte complète de l'ancien bâtiment ont été décidés par le Conseil communal. Des études sont actuellement menées et les travaux débuteront sitôt celles-ci terminées.

Déménagement temporaire

Les parents plaçant leurs enfants dans cette structure en ont déjà été avertis par courrier. Leurs chères têtes blondes seront reçues, provisoirement cette année, dans l'ancienne cure de Haute-Nendaz, utilisée jusqu'ici pour l'unité d'accueil de la petite enfance (UAPE), déplacée elle définitivement dans le bâtiment des Gentianes à cette rentrée.

Un nouveau chalet sera construit et directement relié au premier. La crèche verra ainsi sa superficie passer de 160 à 385, et offrira 35 places au lieu de 20, ce qui permettra à l'avenir de répondre à toutes les demandes. Le bâtiment existant, lui, sera rénové

et optimisé sur le plan énergétique. Les sous-sols seront également aménagés pour gagner encore davantage de surface.

Trois chambres, des espaces jeux et gymnastique, une cuisine, une salle à manger, un local à poussettes, un vestiaire, des sanitaires en plus grand nombre, un bureau pour la direction et un jardin privatif sont prévus. L'entrée se fera sur le côté de plain pied et non plus par des escaliers sur le devant. Tout a été ainsi pensé pour garantir un maximum de confort et de sécurité aux enfants ainsi qu'au personnel encadrant.



La crèche telle qu'elle apparaîtra à la fin des travaux.

un grand bravo à Nadia Métrailler !

pour la Commission sport, animation et culture, Nadine Venetz, présidente

Fille de Marianne et Christian Métrailler-Günwald de Saclentse, Nadia Métrailler vient d'obtenir son Master Piano d'interprétation musicale (concertiste) à la Haute Ecole de Musique Vaud-Valais-Fribourg à Lausanne (HEMU).

Mais revenons sur le parcours atypique de cette jeune nendette d'origine, née le 11 décembre 1990. Après avoir suivi toutes ses classes au conservatoire cantonal de Sion où elle a obtenu son certificat non professionnel de piano avec mention excellent en 2005 ainsi que son diplôme professionnel de solfège en 2007, elle a profité de l'opportunité de suivre les classes spéciales du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne où elle a réussi sa maturité gymnasiale avec un travail de diplôme en allemand.

Parallèlement, elle a été admise en 2006 au Conservatoire Supérieur et Académie de Musique Tibor Varga (1^{re} année professionnelle) et, en 2007, elle a participé au concours régional de Fribourg en décrochant un premier prix. Puis ce fut l'admission à la HEMU dans la classe professionnelle de Brigitte Meyer où elle a obtenu à dix-neuf ans un Bachelor of Arts en musique.

En 2012, elle a reçu son premier Master of Arts en pédagogie musicale, instrument piano, dans la classe de Christian Favre. Son travail de mémoire était consacré à l'analyse et à la comparaison des méthodes pour piano. En cette année 2012, Nadia a également réussi le concours pour entrer en classe de Master concert.

En mai 2014, elle a obtenu son Master Piano d'interprétation musicale avec

son travail de mémoire « Hoffmann, source d'inspiration de Schumann ? », qu'elle a conclu en ces termes : « Je trouve le langage musical plus riche, varié et puissant que celui que peut nous offrir le langage des mots. L'écriture nous permet d'imaginer et de décrire nos sentiments, alors que la musique assemble non seulement l'imagination absolue (car notre imaginaire n'est plus limité par des mots) mais également le ressenti de toutes les émotions de notre être ».

Son récital le 22 mai pour l'obtention de son master concert comportait comme pièce maîtresse l'interprétation des Kreisleriana opus 16 de R. Schumann, au cours de laquelle elle a fait preuve d'une aisance technique remarquable et d'une grande musicalité.

Nous adressons nos plus vives félicitations à Nadia et lui souhaitons bon vent pour la suite.

BIENTÔT EN CONCERT À NENDAZ

Nadia Métrailler donnera un concert de Noël le 23 décembre 2014, à 20 h, à l'Eglise de Haute-Nendaz. Une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir ce talent de notre commune.



Nadia Métrailler multiplie les diplômes dans le domaine de la musique.

© Christian Métrailler



crier « carton » comme les grands

par Sonia Déléze

La ludothèque organise la deuxième édition du loto des enfants, le dimanche 14 septembre, à 16h, dans la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz.

Les enfants aiment bien « faire tout comme les grands », y compris jouer au loto. Mais ils peuvent être parfois déçus des lots offerts : que peuvent-ils bien faire d'une choucroute garnie, d'un bon pour de l'essence ou d'une bouteille de vin ? Et puis, rester concentré sur ses numéros durant trois heures, c'est un peu long.

Le loto des enfants mis sur pied pour la première fois l'année dernière par la ludothèque, a connu un grand succès.

Il faut dire qu'il reprend les codes des adultes : les mêmes cartes, un crieur et bien sûr des lots pour ceux qui ont rempli leur carte. Mais sa formule a été adaptée aux plus petits. Six séries, plus une royale « spéciale sport » seront proposées, pour une durée totale estimée à environ 1h30 (une petite pause est prévue au milieu).

A gagner : des jeux et des jouets évidemment, à la fois pour les filles et les garçons pour toutes les différentes

tranches d'âge. Les enfants pourront eux-mêmes choisir leur cadeau parmi des piles de 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lots. Ils pourront également prendre leur goûter sur place : des sandwiches, des gâteaux et des boissons seront vendus à petits prix. L'entrée a été fixée à 15 francs.

Et parce que le monde de l'enfance doit quand même encore rester le monde des Bisounours, un cadeau de consolation sera distribué à chacun, histoire que personne ne reparte les mains vides.

La ludothèque sort ainsi de son local de la Biolette à Basse-Nendaz pour se faire connaître. « Proposer des animations pour les enfants fait également partie de notre mission », conclut sa responsable Sarah Praz. ■

LUD'OASIS ROUVRE SES PORTES LE 1^{er} SEPTEMBRE

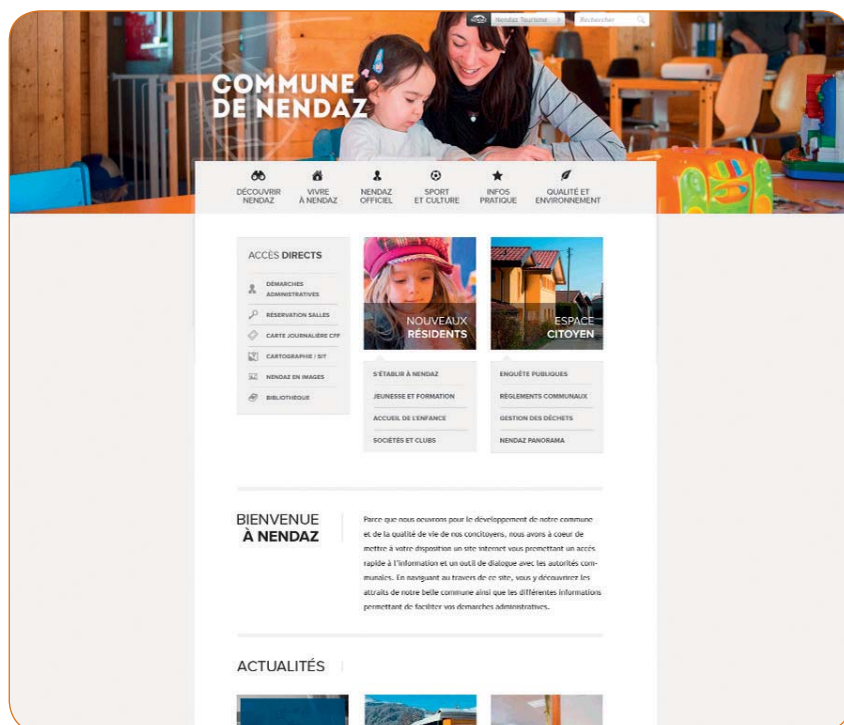
La ludothèque a pris quelques semaines de vacances. Les veinards qui se sont approvisionnés en jeux avant la mi-juin ont pu les garder tout l'été. Elle ouvrira à nouveau ses portes le 1^{er} septembre 2014. Ses horaires n'ont pas changé : lundi-jeudi-1^{er} mercredi du mois, de 16h à 18h30.

un nouveau site en préparation

par Sonia Déléze

Le site internet de la commune de Nendaz fera peau neuve cet automne.

Un design plus moderne et avec davantage de photos redonnera un coup de jeune à notre plateforme. Une nouvelle organisation des menus vous permettra de naviguer facilement vers les renseignements souhaités et en seulement quelques clics. Mais rassurez-vous, vous y retrouverez toutes les informations et tous les services présents sur le site actuel. L'adresse, elle, ne changera pas : www.nendaz.org. ■



La planche graphique présentant le futur look du site communal. © boomerang

le programme de l'Université populaire Printse

par l'Université populaire Printse

L'Université populaire (Unipop) de Nendaz s'agrandit et se dynamise. Forte de sa récente association avec la commune de Veysonnaz, elle devient l'Unipop Printse.

La brochure 2014-15 paraîtra à la mi-août. En guise de mise-en-bouche, voici un aperçu du programme varié et attrayant proposé pour cette nouvelle saison:



Artisanat et créativité

• **Poterie décorations de Noël**
Fr. 150.- pour 5 cours de 3h
Les jeudis 9,16 octobre et 6,13,20 novembre 2014.
Marie-Laure Carron, 079 259 03 13
mlaurecarron@bluewin.ch

• **Poterie décorations de Pâques**
Fr. 150.- pour 5 cours de 3h
Les jeudis 5,12,16 février et 5,12 mars 2015.
Marie-Laure Carron, 079 259 03 13
mlaurecarron@bluewin.ch

• **Peinture**
Fr. 150.- pour 6 cours de 2h30
Le lundi soir dès le 8 septembre 2014 à l'école de Brignon.
Michel Stucky, 079 643 00 15
michelstucky@gmail.com

• **Couture**
Fr. 200.- pour 7 cours de 2h
Le jeudi soir dès le 3 septembre à l'atelier de couture l'idée à Coudre à la Poya.



Estelle Fournier, 079 729 29 62
Chloé Fournier, 079 582 74 57
lideeacoudre@netplus.ch

• **Décorations au fil des saisons**
Fr. 150.- pour 7 cours de 2h
Séance d'information (hors cours) le vendredi 31 octobre 2014 à 20h à la salle du CO à Basse-Nendaz.
Jacqueline Praz, 078 717 46 04
Cécile Michellod, 078 648 64 03

• **Photographie (cours avancé)**
Fr. 150.- pour 7 cours de 2h
Photographie (cours de base)
Fr. 150.- pour 7 cours de 2h
Séance d'information (hors cours) le vendredi 5 septembre 2014 à 20h à la salle du CO à Basse-Nendaz.
Christian Délèze, 079 307 11 33
christiandeleze@gmail.com

Bien-être

• **Cosmétique naturelle**
Fr. 80.- pour 4 cours de 2h
Les jeudis 4,11,18 et 25 septembre 2014 à l'ancienne école de Veysonnaz.
Anne Fournier, 079 945 82 11

Culture

• **Cor des Alpes**
Fr. 150.- pour 15 cours de 1h
Le jeudi soir dès le 18 septembre à l'école de Fey.
Nathalie Monory, 078 774 86 90
natmonory@gmail.com

Langues

• **Patois (base)**
Fr. 65.- pour 6 cours de 2h
Le jeudi soir dès le 11 septembre au CO de Basse-Nendaz
Patois (avancé)
Fr. 65.- pour 6 cours de 2h
Le jeudi soir dès le 15 janvier au CO de Basse-Nendaz.
Maurice Michelet
maurice.michelet@gmail.com
Raphy Fournier
raphy.fournier@hotmail.com

• **Anglais**
Fr. 150.- pour 10 cours de 1h30
Le mardi soir dès le 9 septembre au

CO de Basse-Nendaz.
Sara Souto, 079 786 64 33
sarasouto@yahoo.fr

• **Français**
Fr. 150.- pour 10 cours de 1h30
Le mardi soir dès le 9 septembre au CO de Basse-Nendaz.
Sara Souto, 079 786 64 33
sarasouto@yahoo.fr

• **Italien**
Fr. 150.- pour 10 cours de 1h30
Le jeudi soir dès le 4 septembre au CO de Basse-Nendaz.
Fulvia Zenone, z.fulvia@alice.it

Rendez-vous thématiques

Pour avoir le descriptif détaillé de ces trois événements :
www.unipopprintse.ch

• **Journée de la mémoire**
Le samedi 6 septembre 2014 à la salle de gymnastique de Haute-Nendaz.
Unipop Printse
Patrimoine Nendaz
Veysonnaz Chronique

• **La différence crée la richesse**
PROJECTION-PRÉSENTATION du court-métrage Virgile par Evelyne Rivat Métrailler
CONFÉRENCE-INTERVENTION de Jérôme Bagnoud, président de Forum Handicap VS « Gérer son handicap au quotidien ». Entrée libre, chapeau à la sortie.
Le jeudi 13 novembre 2014 à 20h à la salle de gymnastique de Haute-Nendaz.
Unipop Printse

• **Dégustation de bières**
Fr. 60.- /pers. (fournitures comprises)
Le vendredi 6 février 2015 de 19h30 à 22h à l'ancienne école de Veysonnaz.
Julien Sarrasin, 079 616 73 44

Plus d'informations sur le site www.unipopprintse.ch ou par e-mail à info@unipopprintse.ch. ■

l'aspn pour les nuls

par Nadine Fournier

Voilà déjà trois ans que je vous donne régulièrement de mes nouvelles, mais je n'ai encore jamais eu l'occasion de me présenter. Voici qui je suis et quelles missions je me suis données.

Je me prénomme Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard, ASPN pour les intimes. Je suis née le 19 juin 1996 à la salle bourgeoise de Basse-Nendaz. Mon dada ce sont les nouvelles technologies, avec un petit faible pour le scanner couleur, par contre je déteste la poussière qui me fait éternuer. Mes principales occupations sont la récolte, la conservation et la mise en valeur de documents ayant un lien avec notre belle commune. Depuis ma naissance, je suis active dans de nombreux domaines comme :

Le patrimoine bâti

Un de mes buts étant la sauvegarde du patrimoine architectural et technique de la région, c'est tout naturellement que je me suis démenée dans la reconstruction du moulin du Tsâblo. Elle a permis de ne pas laisser tomber dans l'oubli l'image des vieux moulins qui furent des éléments essentiels de la vie économique de Nendaz durant plusieurs siècles.

Dans mes actions pour la sauvegarde du patrimoine bâti, j'ai également participé à la rénovation du grenier de Saclentse.

La mémoire audio-visuelle

La photographie revêt une importance sociale et culturelle incontestée. Depuis la fin du 19^e, elle joue un rôle inestimable dans les domaines de l'information, de la documentation, de l'expression artistique, de la recherche, de la publicité ou encore de la mémoire individuelle et collective. Elle est un véritable témoin de notre passé et de notre présent.

Si nous ne voulons pas perdre cette mémoire, nous devons agir rapidement afin de sauvegarder ce précieux héritage.

Mon but n'est pas de « chiper » vos photos, mais je souhaite juste vous les emprunter afin de les numériser, puis de les indexer avec un maximum d'informations : date, lieu, personnes, photographe...

Je suis également à la recherche de films qui pourraient nous informer sur la vie de nos aïeux.

Le patrimoine matériel

Les objets et outils de l'époque sont aussi des témoins de la vie d'antan et il est important de les conserver. Si



vous avez dans votre garage ou votre grenier des objets qui pourraient nous intéresser, merci de prendre contact avec Simon Fournier au 079 340 76 82. Votre trésor sera certainement mis en valeur lors d'une future exposition.

La mise en valeur

A quoi ça sert de récolter ces nombreux documents si c'est pour les laisser croupir au fond d'un local ou sur le disque dur d'un ordinateur ? Les conserver oui, mais il est aussi important de les mettre en valeur lors d'expositions afin de faire découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune à la population locale. ■

RECHERCHE POUR UNE FUTURE EXPOSITION...

L'ASPN souhaite mettre prochainement sur pied une exposition intitulée « Sensations alpestres » autour du thème de la montagne et des alpages. Pour y arriver, elle a besoin de votre aide. Elle recherche :

- des chargès (de tous types)
- une collection de sonnailles
- des bottes-cul (chàrla en français de chez nous)
- des bâtons de vacher (à confectionner)
- des outils liés à la fromagerie d'alpage
- ...

Et surtout :

- des films
- des photos



Les membres de l'association partagent aussi des moments conviviaux comme ici lors de la mise en eau du bisse du Milieu. © ASPN



attention aux nids de guêpes !

par Sonia Délèze

L'été est synonyme de terrasse ensoleillée, de vacances à la mer et de barbecue dans le jardin, mais également d'invasion d'une multitude de petites bêtes. Les guêpes figurent sûrement parmi les plus craintes. Pas de panique, des solutions existent.

Si aux alentours de votre maison vous observez de plus en plus de guêpes, nul doute qu'elles ont élu domicile tout près de votre habitation. En observant la plus grande prudence, vous pouvez vous-mêmes détruire leur nid, seule opération véritablement efficace pour vous débarrasser de ces insectes. Des produits spécialement adaptés sont vendus en droguerie. Il s'agit alors d'agir en fin de soirée ou durant la

nuit, lorsque l'ensemble des spécimens ont rejoint le nid et dorment. Couvrez-vous au maximum (pantalon, pull manche longue, gant, chapeau, ...) et suivez scrupuleusement le mode d'emploi de l'insecticide.

Si vous ne vous sentez pas d'effectuer cette tâche délicate (nid difficilement accessible ou trop important), les pompiers du CSI Printse prennent

en charge ce type d'opération sur les territoires de Nendaz et Veysonnaz, ce qui n'est de loin pas le cas partout. Leur intervention est néanmoins facturée 150 francs. Pour ce faire, il est nécessaire de composer le 118, afin que le service de piquet du Centre de secours incendie soit alarmé ! Une dernière solution, enfin, est de recourir à une entreprise privée de désinsectisation. ■



Le nid abrite la reine. © Jean-Luc Barraud



agenda 2014

Marché nendard

Tous les mercredis jusqu'au 20 août 2014 (sauf le 13 août), de 15h à 22h, les rues de Nendaz s'animent. De nombreux stands, dont plusieurs cantines, transforment le cœur de la station en place piétonne.

Festival international de guitare classique

Le Festival international de guitare classique de Nendaz propose au public des concerts de grande qualité musicale, **tous les vendredis, jusqu'au 15 août 2014 (sauf le 1^{er} Août remplacé par le jeudi 31 juillet), à 20h**, à la chapelle du Bleusy. A l'occasion du 10^e anniversaire de ce festival, une masterclass sur le thème de la guitare d'ensemble est organisée. **Le 16 août, à 20h**, un concert sera donné par les élèves de cette masterclass à la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz.

Cirque Helvetia

Le cirque Helvetia plantera son chapiteau aux Ecluses cet été. Il présentera son spectacle « Illumination », le **mardi 5 août 2014, à 20h**, et le **mercredi 6 août 2014, à 15h**.

« Si on chantait 2014 »

La troupe « Si on chantait » montera sur la scène de la salle de la Biolette les **7, 8 et 9 août 2014, à 20h**.

Braderie

Un grand marché est organisé, le **jeudi 14 août 2014**, dans la station avec, au programme, des animations spéciales pour les enfants, des stands artisanaux, la découverte des produits du terroir, restauration et ambiance musicale.

Vide-grenier des enfants

Vos petits grandissent vite ? C'est l'occasion de trouver des objets en bon état et d'en amener pour les troquer, les vendre ou les don-

ner. Rendez-vous est donné le **16 août 2014**, à Siviez, entre 9h et 15h. Pour les exposants, inscriptions jusqu'au samedi **9 août 2014** au 027 288 19 82 ou par email [sandra.larger@yahoo.fr](mailto:sandra.larger@ yahoo.fr).

Grand Raid

Avec 125 km et 5025 m de dénivellation, le Grand Raid est la plus longue course de VTT du monde. Sa 25^e édition aura lieu le samedi **23 août 2014**. Les vététistes partant depuis Nendaz s'élanceront à 6h30.

Nendaz Trail

La première édition du Nendaz Trail est agendée au **samedi 30 août 2014**. Les coureurs et les marcheurs ont le choix entre deux parcours en boucle de 30 et 65 km, tous deux au départ de la plaine des Ecluses, à Haute-Nendaz. Les inscriptions sont encore possibles sur www.nendaztrail.ch.

Journée de la Mémoire

L'Université populaire de Nendaz (UNI-POP) et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard mettent sur le pied, le **samedi 6 septembre 2014**, une Journée de la Mémoire, au village de Haute-Nendaz (voir page 25).

Concert de La Davidica

Le chœur mixte La Davidica donnera son concert annuel le **samedi 13 septembre 2014, à 20h**, à l'église de Basse-Nendaz.

Brisolée villageoise à Beuson

Les habitants de Beuson se réuniront dans une ambiance conviviale autour d'une brisolée le **samedi 4 octobre 2014**.

Fête villageoise à Baar

Le village de Baar sera à la fête les **17 et 18 octobre 2014**.

Spectacle de La Chanson de la Montagne

L'ensemble folklorique La Chanson de la Montagne se produira, le samedi 25 octobre 2014, à 20h15, sur la scène de la Biolette, à Basse-Nendaz.

Veillée cantonale du patois

Une quatrième soirée autour du projet «Acoeutâ o nôtro patoué» est programmée pour le vendredi 7 novembre 2014, à 20h, à la salle de Biolette de Basse-Nendaz. Le lendemain, soit le samedi 8 novembre 2014, aura lieu, à 19h30, dans cette même salle, la Veillée cantonale du patois.

Court-métrage «Virgile, la différence crée la richesse»

L'Université populaire Printse vous invite à la projection du court-métrage «Virgile, la différence crée la richesse», le jeudi 13 novembre 2014, à 20h, à la salle de gymnastique de Haute-Nendaz.

Souper de soutien au FC Nendaz

Dans le cadre de son 60^e anniversaire, le FC Nendaz organise un souper de soutien le 14 novembre 2014, à la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz.

Soirée annuelle Ej'Ecochyæü

Le groupe folklorique des Ej'Ecochyæü de Ninda a fixé sa soirée annuelle au 22 novembre 2014, à 20h30, à la salle de la Biolette, à Basse-Nendaz.

Réception en l'honneur de Stéphane Rossini

Le Nendard Stéphane Rossini accède à la présidence du Conseil national. Une réception sera donnée en son honneur le 26 novembre 2014.

Concert de Noël

Le chœur mixte Le Muguet et la fanfare l'Echo du Mont organisent ensemble un concert de Noël le samedi 21 décembre, à 20h15, à l'église d'Aproz.

LOTOS 2014

- 14.09 : Loto des enfants, à 16h, à la nouvelle salle de gym de Haute-Nendaz (voir page 23)
- 05.10 : Eglise de Haute-Nendaz, à 17h30, à la nouvelle salle de gym de Haute-Nendaz
- 12.10 : Centre médico-social, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 19.10 : FC Aproz, à 17h, à la salle de gymnastique de Fey
- 26.10 : Club de Montagne de Fey, à 17h15, à la salle de gymnastique de Fey
- 02.11 : Davidica, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 09.11 : Rosablanc, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 23.11 : Hospitaliers de Lourdes, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 30.11 : Eglise d'Aproz, à 17h, à la salle de gymnastique de Fey
- 07.12 : Chœur Saint-Michel, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 14.12 : FC Printse-Nendaz, à 17h, à la salle de la Biolette
- 21.12 : Secours Mutuel, à 17h30, à la salle de la Biolette
- 28.12 : Eglise de Basse-Nendaz, à 17h30, à la salle de la Biolette